

Septième rentrée pour
l'opération MIPE

Dossier de presse

Créée en 2004 en métropole, l'opération Micro-Portable Etudiant (MIPE) a été relayée dès l'année suivante en Nouvelle-Calédonie. Cette opération, destinée à faciliter l'acquisition à prix réduit d'un ordinateur portable à tous les étudiants calédoniens, est devenue réalité à la rentrée universitaire de 2005. Elle a été possible grâce à l'appui du gouvernement en concertation avec les partenaires locaux que sont le vice-rectorat, l'université, les revendeurs, les banques et l'OPT. Elle entame cette année sa septième rentrée de l'enseignement supérieur.

Contexte

La maîtrise et l'usage des nouvelles technologies de l'information sont devenus indispensables à toute formation. Posséder un ordinateur portable Wi-Fi est aujourd'hui une nécessité pour pratiquement tous les étudiants. Cela leur permet un accès facile à une multitude d'informations et de services. Si aujourd'hui, 100% des étudiants déclarent utiliser régulièrement internet ils ne possèdent pas tous un ordinateur.

Les étudiants et apprentis représentent environ 4500 personnes (3500 étudiants et 1000 apprentis). En 2011, ils sont près de 1400 à pouvoir bénéficier du dispositif MIPE.

En quoi consiste l'opération ?

Les professionnels proposent à tous les étudiants et apprentis qui le souhaitent un large choix d'ordinateurs portables Wi-Fi à prix réduits. Ils sont compris entre 30 000 et 240 000 F et garantis de 1 à 3 ans.

En exonérant ce matériel de toutes taxes, le gouvernement a permis de réduire sensiblement le prix de ces ordinateurs labellisés MIPE qui affichent une réduction de 30 % par rapport au prix normal du marché. Cette réduction comprend l'exonération des taxes assortie d'un coup de pouce commercial des revendeurs.

L'étudiant bénéficie d'un accès gratuit à internet dans les espaces équipés du Wi-Fi. Les établissements partenaires (UNC, Lycées, IUFM, IFM-NC, chambres consulaires...) leur proposent des accès Wi-Fi aux réseaux, leur permettant d'accéder à l'intégralité des ressources numériques de l'établissement. La vie scolaire est facilitée avec des cours en ligne, des

ressources pédagogiques toujours disponibles et des outils de travail interactifs. Chaque établissement partenaire apporte, en outre, une assistance et un conseil permanents.

Le Bilan MIPE 2010

Au 17 novembre 2010, 953 demandes d'exonération se sont concrétisées, soit un taux d'exécution de 71 % et une **amélioration du nombre de bénéficiaires de plus de 30 % par rapport à l'année 2009.**

Parmi ce pourcentage, on dénombre 120 nouveaux bénéficiaires, 73 apprentis et 47 étudiants ayant déjà bénéficié du dispositif il y a plus de trois ans. Ces deux catégories ont, en effet, intégré le dispositif en 2010. Elles représentent 12 % de l'ensemble.

Concernant les bénéficiaires 2010, 92,5% sont des étudiants et **7,5 % des apprentis.** Parmi eux :

- 53 % sont des étudiants de l'UNC
- 36 % des étudiants de BTS, EGC, IFM, IFPSS...
- **7,5 % des apprentis (qui viennent d'entrer dans le dispositif)**

Quelques chiffres en bref

- 25 millions d'exonérations de taxes ont été octroyés par le gouvernement.
- Sur l'année, l'opération représente un marché global TTC de 120 millions réduit à 85 millions en prix MIPE.
- Le prix d'achat moyen des ordinateurs choisis s'élève à 93 000 F.
- 97 % des bénéficiaires ont acquis leur ordinateur sans passer par l'emprunt. Ceci s'explique notamment par la baisse sensible des coûts du matériel informatique mais également par l'offre de remise généralisée de 30 %.

Les avancées

- La **gamme de choix offerte** s'est agrandie (non plus trois ordinateurs par partenaire commercial mais l'ensemble des ordinateurs portables du magasin ; soit plusieurs dizaines).
- Le **taux affiché de réduction de 30%** a permis une meilleure lisibilité.
- L'**ouverture de l'opération aux apprentis** a été bien accueillie puisque les

demandes sont en constante augmentation.

- **La possibilité d'acheter un second ordinateur au terme de trois ans a permis** à une cinquantaine d'étudiants de bénéficier de l'opération pour la seconde fois.

- **La baisse des tarifs des produits informatiques sur le marché international a été incitative.** L'ordinateur portable le moins cher était accessible au prix MIPE à 33 900 F en 2010 contre un tarif minimum de 54 900 F en 2009).

- **La mise en place d'un logiciel** au sein du gouvernement a donné une vision plus précise du dispositif et permis d'améliorer la gestion de l'ensemble.

Les nouveautés 2011

- **Le plafonnement de l'aide MIPE** aux ordinateurs des partenaires commerciaux dont le montant est inférieur à 240 000 francs.

- **L'entrée de trois nouveaux partenaires** dans le dispositif MIPE, dont un en brousse, afin d'élargir encore la gamme de produits et de faire jouer la concurrence.

- **L'amélioration de la convention** précisera les modalités de contrôle des partenaires par les services du gouvernement.

- **La réalisation par le gouvernement d'une demande de prise en charge** à l'attention des étudiants/apprentis indiquant les avantages auxquels ils ont droit chez les commerçants partenaires (suite bureautique gratuite, autonomie de batterie, antivirus, SAV...)

- **Le renforcement de l'équipe** du stand du gouvernement pour la validation des demandes MIPE lors du salon MIPE de l'UNC qui se tiendra le 2 mars.

- **L'amélioration de la couverture Wi-Fi des établissements** accueillant des étudiants et apprentis.

Infos pratiques

La démarche à suivre

Pour bénéficier de l'opération MIPE, l'étudiant ou l'apprenti doit se rendre chez un distributeur partenaire pour choisir son micro-ordinateur. Le commerçant lui remet alors une facture proforma ainsi qu'une demande de prise en charge.

Muni de sa carte d'étudiant ou d'apprenti, il doit ensuite présenter ces documents au secrétariat général du gouvernement (Immeuble Canal+, premier étage) pour les faire valider. Il retourne alors chez le commerçant pour acquérir son ordinateur labellisé MIPE.

Les distributeurs partenaires

Micro Média, Micropolis, Digital planète, Espace Média, Compu Systems, Partner micro, E-systems, Cyber media, As de Trèfle, Compact megastore, Brousse informatique.

Répartition des bénéficiaires

Année d'achat en tant qu'étudiant/apprenti	Effectifs	Pourcentage sur l'ensemble
1ere année	847	89 %
2eme année	71	7.5%
3eme année	35	3.5%

Etablissement d'origine	Effectifs	Pourcentage sur l'ensemble
UNC Nouville	392	41 %
UNC Magenta	112	12 %
CCI	71	7.5%
Lycée Lapérouse	65	7 %
Lycée Grand Nouméa	65	7 %

Lycée Jules Garnier	61	6.5 %
Lycée Blaise Pascal	35	3.5 %
IUFM	31	3 %
EGC	25	2.5 %
Chambre des métiers	24	2.5 %
IFPSS	17	2 %
Autres	55	5.5 %

Diplôme préparé	Effectifs	Pourcentage sur l'ensemble
Licence	415	43.5 %
BTS	205	21.5 %
Autres	333	35 %

Le traitement des demandes d'exonération au gouvernement	Nombre de dossiers
mars	434
avril	111
mai	76
juin	67
juillet	61
Autres mois	204

